



Procès-verbal du conseil d'administration du Transport collectif de la MRC de Montmagny (TCA), tenu le lundi 10 juin 2019 à 17 h, au 6 rue Saint-Jean-Baptiste Est, à Montmagny, salle 302 A.

Personnes présentes :

Denise Laprise, présidente, Daniel Racine, vice-président, Hélène Blais, secrétaire, Jean-François Roy, trésorier, France Marois, administratrice, Lucie Ouellet, administratrice, Donald Gilbert, administrateur, Mayabassim N'Djao, administrateur, Donald Veilleux, directeur général, invité

Personnes absentes : Sylvie Boulet

1. Vérification du quorum et ouverture de la rencontre

Huit administrateurs sur neuf étant présents, Madame la Présidente déclare que le quorum est atteint et que la séance est ouverte

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour ne comprend qu'un point, soit la gestion de la crise des RH au TCA et comme il s'agit d'une assemblée spéciale aucun autre sujet ne peut être ajouté.

Résolution 2019-06-10-1

Il est proposé par Donald Gilbert, appuyé par Daniel Racine, que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé. Adopté à l'unanimité.

État de la situation

La direction générale a fait parvenir le document ci-dessous aux administrateurs avant la tenue de ce CA spécial afin de les informer de la situation qui sévit en RH :

Gestion de crise au TCA

- L'actuelle structure de fonctionnement de TCA ne fonctionne pas. Elle est ni efficace, ni efficiente.
- Il n'y a eu aucune transition entre l'ex directrice générale et le nouveau dg.
- L'actuel dg est en poste depuis moins de trois mois (18 mars).
- Il doit compléter et remettre au MTQ le *Rapport d'exploitation 2018* afin de toucher l'aide financière nécessaire au bon fonctionnement de TCA. Cependant, pour ce faire, il a besoin de statistiques de fonctionnement de l'année 2018.
- Appelée à fournir ces statistiques, la seule personne encore à l'emploi qui était là en 2018, Madame Diane Bernier, répond qu'elle ne sait pas où les trouver. Nous la croyons, car Madame Bernier n'utilise pas le logiciel *Parcours* à sa disposition, préférant tout écrire...
- Comment Madame Bernier pourrait-elle me donner, par exemple, le nombre de déplacements en autobus et en taxis en 2018 ? Ou le nombre de km parcourus pendant l'année en autobus et en taxis ? ?

- Sur les 80 organismes en transport collectif et adapté au Québec, seulement quatre n'utilisent pas le logiciel *Parcours*, dont TCA (nous l'utilisons un peu pour le transport adapté, sans le connaître vraiment et pas du tout pour le collectif).
- Si TCA veut faire du développement, donner un meilleur service aux usagers et augmenter le nombre de déplacements annuellement, nous devons sortir de nos vieilles ornières et façons de faire, entrer dans la modernité et utiliser les outils technologiques à notre disposition, surtout que ce logiciel a été développé par et pour des organismes en transport collectif et qu'il est amélioré d'année en année...
- Le logiciel *Parcours* a été développé pour répondre aux exigences complexes des services de transport adapté et collectif. *Parcours* offre, entre autres, l'optimisation en temps réel des processus de planification, de la gestion des dossiers clients, de la production de routes et de statistiques.
- La suite des choses relève de la volonté du CA...

Suite à la lecture de ce document, le dg fait part verbalement de la situation difficile que traverse TCA au niveau des RH, notamment le fait que Madame Bernier, répartitrice et adjointe, s'entête à ne pas vouloir utiliser le logiciel *Parcours*, un outil développé par l'UTACQ pour aider la gestion et la reddition de comptes des organismes en transport collectif et adapté. Il offre sa démission si son départ peut contribuer à améliorer l'efficacité de TCA. Après avoir répondu à de nombreuses questions de la part des administrateurs, le dg se retire ensuite afin de laisser les membres du CA discuter de la situation à huis clos.

Les membres du CA discutent des diverses options permettant de régler la situation. Unanimement, les membres s'entendent sur la nécessité de l'utilisation du logiciel *Parcours* afin de faciliter la préparation des rapports d'exploitation à remettre au MTQ chaque année.

Résolution 2019-06-10-2

Il est proposé par Daniel Racine, appuyé par Hélène Blais, de refuser la démission du directeur général et que les administrateurs Donald Gilbert et Jean-François Roy l'accompagnent pour rencontrer Madame Bernier et lui faire part des attentes du CA à son égard, notamment au niveau de son attitude et de l'obligation à utiliser le logiciel *Parcours*. Une description de ses tâches lui sera remis indiquant "et toutes tâches connexes". Important de lui refléter ses points positifs. Approuvé à l'unanimité.

Il est suggéré d'engager une personne pour faire la rentrée de données en retard dans *Parcours* pour l'année en cours

3. Levée de l'assemblée

Résolution 2019-06-10-3

Le seul sujet à l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Lucie Ouellet, appuyé par Donald Gilbert, de lever l'assemblée. Adopté à l'unanimité.

Denise Laprise, présidente